

coeurs le respect et l'amour de Dieu, le respect et l'amour des hommes.

Nous sommes ces catholiques dont vous vous défiez et dont vous redoutez l'esprit envahissant et ambitieux.

Nos envahissements, les voilà; notre ambition, nous n'en avons pas d'autre que de gagner des âmes à Dieu et de préparer ou de rendre de bons citoyens à notre pays. (Applaudissements.)

Parmi ces œuvres de dévouement catholique, je n'en connais pas de plus noble, de plus utile, de plus efficace que celle dont nous inaugurons ce soir le magnifique épanouissement.

En retenant l'élite de votre jeunesse dans une atmosphère de foi, de dignité, de travail et d'honneur, vous ne faites pas seulement des hommes de savoir et de conscience tels que notre temps les réclame, vous préparez encore ce ciment des sociétés vigoureuses, cette chose douce et saine, grande et forte, ce foyer initial de la vie morale et de l'action civilisatrice qui s'appelle la famille chrétienne.

Il me semble, messieurs, que je vous fais honneur en évoquant devant vous l'image de ces familles dont votre religieuse contrainte garde fidèlement la belle et touchante tradition.

L'aïeul, dans sa vieillesse respectée, en est le patriarche et comme le pontife. Le père y tient le sceptre avec une fermeté que l'amour tempère.

La mère y répand tous les trésors de bonté, de douceur, de pitié, d'ineffable tendresse que Dieu a mis dans son cœur et qu'elle prodigue à tous avec une large et inépuisable. Les enfants sont là, différents d'âge et de dispositions natives, réunis en faisceau par les sollicitudes qui les couvrent, les uns s'essayant à leurs premiers sourires, les autres ouvrant leur âme innocente aux premières impressions de la foi et de la raison, ceux-ci sentant s'éveiller en eux la belle et ardente flamme de l'adolescence, ceux-là entrant dans la vie d'homme et prêts à s'élaner du foyer pour marcher à la conquête de leurs destinées personnelles.

Quand la religion forme le lien de ces existences entrelacées, le foyer est un sanctuaire, et il s'en exhale un parfum suave et fortifiant, le parfum de l'honneur, des vertus domestiques et des saintes affections. (Applaudissements.)

Vous êtes, jeunes gens qui m'écoutez, les fils de ces foyers. — Bientôt aussi, — ne sachiez pas — vous serez appelés à devenir, à votre tour, des chefs de famille; vous aurez à exercer ce grave et doux ministère de la paternité.

Voyez la scène de charité! Que de fois elle prodigue ses services à ceux-là même qui ne veulent pas de sa foi! Elle gagne ainsi les cœurs; et de ces cœurs adoucis surgissent souvent de ces raisons que, suivant le mot profond de Pascal, « la raison ne connaît pas » et qui ramènent à la vérité par le sentiment du bien.

Tant il est vrai qu'il y a dans la charité fraternelle une semence de foi et que l'un des moyens les plus efficaces pour glorifier Dieu, c'est de s'unir pour faire du bien aux hommes! (Applaudissements.)

Tel est, Messieurs, l'esprit catholique, esprit de foi et de dévouement, de respect et de vraie liberté, de dignité et de fière obéissance. Dieu en est le principe; l'Eglise en est la règle; l'union des catholiques en est l'instrument. En dehors même de toute perspective surnaturelle, le relèvement des âmes et la grandeur morale des peuples en sont, dans l'ordre purement humain, le double bienfait. (Applaudissements.)

Nous entendons cependant des voix qui le dénoncent comme hostile au progrès, périlleux pour la liberté, inconscient de la dignité de notre nature. Il se défend par lui-même et par les œuvres contre l'ingratitude de ces attaques. Mais laissez-moi en terminant saluer d'un hommage de reconnaissance ce grand et noble esprit catholique qui, quoi qu'on dise, a fait la France et qui peut seul lui rendre sa sécurité, son éclat et son ascendant.

Voyez-le dans nos écoles se dévouant à l'enfance pauvre, dans nos hôpitaux se consacrant au soulagement du malheur, dans nos foyers inspirant ces vertus qui fondent et qui conservent les familles, dans nos églises répandant ces lumières qui sont la force de la vie et ces espérances qui en sont la consolation.

Voyez-le ouvrant au philosophe de sublimes horizons, illuminant de clartés les sphères où ne pénétrât pas les investigations du savant, faisant jaillir du cœur du poète des inspirations, dont le temps respecte la splendeur, arrachant à l'âme de l'orateur, quand il s'appelle Bossuet ou Lacordaire, des accents qui semblent tomber d'un monde plus haut, imprimant aux chefs-d'œuvre de l'art chrétien je ne sais quel ravissant aspect d'éternelle beauté. (Bravos.)

Voyez-le suscitant à travers toutes les dépravations et en dépit de toutes les résistances, la noblesse des âmes, la dignité des intelligences, la majorité des choses grandes et saintes, l'autorité du devoir, l'inviolabilité du droit, l'héroïsme du sacrifice, la fertilité des immortelles espérances, tous les biens qui élèvent la vie et qui honorent la mort. (Applaudissements.)

Partout où il y a Dieu à glorifier, l'humanité à servir, la patrie à armer et à défendre, il est là. (Applaudissements.)

Partout où il y a à mettre l'abnégation et le sacrifice au service de Dieu et des hommes, il est là et toujours au premier rang. (Bravos.)

Il était hier sur nos champs de bataille enflammant l'intrepide ardeur des soldats de Patay, et le courage le plus difficile peut-être de ces brancardiers qui, sous l'humble robe de religieux, bravaient la mitraille pour recueillir les blessés et les morts. (Acclamations.)

Où on ne le trouvera jamais, c'est là où s'organise la révolte contre la société et contre les pouvoirs qui la protègent, si ce n'est à la place où tombent les martyrs en offrant leur vie avec simplicité pour la rédemption de leur pays. (Salve d'applaudissements.)

D'où vient donc que ce grand et cher pays ne retrouve pas son assiette et que comme un malade sur son lit de douleur, il s'agite dans de perpétuels changements qui le distraient de ses maux et qui ne l'en guérissent pas? Messieurs, je n'accuse personne; je respecte la loyauté de tout le monde; mais je constate une situation et j'en signale la cause dans la division regrettable des gens de bien.

Eh bien, l'union qui ne se fait pas sur le terrain politique, faisons-la sur le terrain catholique. Nous sommes plus que l'union; nous sommes l'unité, l'unité de croyances, de sentiments, d'aspirations, l'unité dans la vie et par delà la vie, l'unité dans la soumission au même chef inflexible, l'unité dans le respect de l'autorité, l'unité dans la revendication de la dignité et de la liberté des âmes. Soyons aussi l'unité dans l'action. (Applaudissements et marques d'approbation.)

Notre doctrine est une doctrine d'amour. Donc, que la division ne pénètre pas dans nos rangs; que nos mains se joignent, que nos coeurs se serrent, que nos intelligences se rapprochent, qu'un même accent sorte de nos âmes, qu'un même sentiment de solidarité fraternelle nous unisse dans la vérité et dans la charité.

A cette condition, nous serons une force puissante et efficace pour le bien et nos œuvres seront moralement et socialement fécondes.

Laissons à d'autres la triste formule de l'égoïsme: « Chacun chez soi, chacun pour soi. » Ce n'est pas là une formule chrétienne. Elle a l'individualisme pour principe, l'immuabilité des droits et la lutte implacable des intérêts contraires pour résultat.

Nous relevons, grâce à Dieu, d'une loi plus haute; et cette loi nous commande de nous unir entre nous et de nous donner à nous.

Faisons de cette loi la règle de notre action comme catholiques. Là même où on nous repousserait comme vérité, on nous acceptera comme dévouement, et Dieu fera le reste.

Voyez la scène de charité! Que de fois elle prodigue ses services à ceux-là même qui ne veulent pas de sa foi! Elle gagne ainsi les cœurs; et de ces cœurs adoucis surgissent souvent de ces raisons que, suivant le mot profond de Pascal, « la raison ne connaît pas » et qui ramènent à la vérité par le sentiment du bien.

Tant il est vrai qu'il y a dans la charité fraternelle une semence de foi et que l'un des moyens les plus efficaces pour glorifier Dieu, c'est de s'unir pour faire du bien aux hommes! (Applaudissements.)

Tel est, Messieurs, l'esprit catholique, esprit de foi et de dévouement, de respect et de vraie liberté, de dignité et de fière obéissance. Dieu en est le principe; l'Eglise en est la règle; l'union des catholiques en est l'instrument. En dehors même de toute perspective surnaturelle, le relèvement des âmes et la grandeur morale des peuples en sont, dans l'ordre purement humain, le double bienfait. (Applaudissements.)

Nous entendons cependant des voix qui le dénoncent comme hostile au progrès, périlleux pour la liberté, inconscient de la dignité de notre nature. Il se défend par lui-même et par les œuvres contre l'ingratitude de ces attaques. Mais laissez-moi en terminant saluer d'un hommage de reconnaissance ce grand et noble esprit catholique qui, quoi qu'on dise, a fait la France et qui peut seul lui rendre sa sécurité, son éclat et son ascendant.

Voyez-le dans nos écoles se dévouant à l'enfance pauvre, dans nos hôpitaux se consacrant au soulagement du malheur, dans nos foyers inspirant ces vertus qui fondent et qui conservent les familles, dans nos églises répandant ces lumières qui sont la force de la vie et ces espérances qui en sont la consolation.

Voyez-le ouvrant au philosophe de sublimes horizons, illuminant de clartés les sphères où ne pénétrât pas les investigations du savant, faisant jaillir du cœur du poète des inspirations, dont le temps respecte la splendeur, arrachant à l'âme de l'orateur, quand il s'appelle Bossuet ou Lacordaire, des accents qui semblent tomber d'un monde plus haut, imprimant aux chefs-d'œuvre de l'art chrétien je ne sais quel ravissant aspect d'éternelle beauté. (Bravos.)

Voyez-le suscitant à travers toutes les dépravations et en dépit de toutes les résistances, la noblesse des âmes, la dignité des intelligences, la majorité des choses grandes et saintes, l'autorité du devoir, l'inviolabilité du droit, l'héroïsme du sacrifice, la fertilité des immortelles espérances, tous les biens qui élèvent la vie et qui honorent la mort. (Applaudissements.)

Partout où il y a Dieu à glorifier, l'humanité à servir, la patrie à armer et à défendre, il est là. (Applaudissements.)

Partout où il y a à mettre l'abnégation et le sacrifice au service de Dieu et des hommes, il est là et toujours au premier rang. (Bravos.)

Il était hier sur nos champs de bataille enflammant l'intrepide ardeur des soldats de Patay, et le courage le plus difficile peut-être de ces brancardiers qui, sous l'humble robe de religieux, bravaient la mitraille pour recueillir les blessés et les morts. (Acclamations.)

Où on ne le trouvera jamais, c'est là où s'organise la révolte contre la société et contre les pouvoirs qui la protègent, si ce n'est à la place où tombent les martyrs en offrant leur vie avec simplicité pour la rédemption de leur pays. (Salve d'applaudissements.)

Jeunes gens, que cet esprit soit toujours le vôtre! Il vous guidera aux travaux qui préparent les hommes aux luttes qui les éprouvent, à ces triomphes de l'honneur et du bien qui les récompensent.

Et vous, Messieurs, qui comprenez si bien l'esprit catholique et qui faites de si généreux efforts pour en étendre l'influence; honneur à vous! Dieu vous en bénira et la patrie vous en sera reconnaissante. (Triple salve d'applaudissements. — L'orateur est très entouré et chaudement félicité.)

## CHRONIQUE

Le Journal officiel publie un décret qui nomme chevalier de la Légion d'honneur M. Grangis (en religion frère Juminien), directeur des écoles communales de Brest; 52 ans de services.

La République française, en rendant compte des obsèques de M. Mathieu, qu'elle appelle « le doyen de la science et de la démocratie », omet de dire que le corps a été conduit à l'église. Cette omission est-elle involontaire? Nous nous plaignons à la croire, bien qu'elle étonne de la part d'un journal si bien informé. Ce détail avait bien cependant son importance; et, à ce propos, nous ferons remarquer à la République française que les hommes les plus distingués de son parti, et notamment M. Frédéric Morin, ont demandé les dernières bénédictions de l'Eglise.

Le Calcutta Englishman se fait l'écho d'un bruit d'après lequel des ordres auraient été envoyés d'Angleterre pour la mise immédiate en état de service de guerre de tous les régiments des Indes. L'Englishman suppose que ces ordres sont donnés en vue d'une guerre sur une très large échelle, non aux Indes mais en Europe.

On annonce la visite, à Saint-Petersbourg, du roi Oscar II. de Suède, qui se rendrait dans la capitale russe dans les derniers jours d'avril, si le golfe de Finlande se trouve à cette époque débarrassé de ses glaces. Dans le cas contraire, son voyage serait remis au mois de juin, pour l'époque du retour de l'empereur Alexandre dans sa capitale, après sa villégiature habituelle en Allemagne.

On lit dans les Annales religieuses d'Orléans :

« Mgr. l'évêque d'Orléans vient d'autoriser son Grand-Séminaire à devancer le diocèse pour le retour à la liturgie romaine.

« Des hier, quatrième dimanche de carême, la messe a été chantée selon le rite romain, et la liturgie romaine a été définitivement rétablie dans la chapelle du Grand-Séminaire d'Orléans. Cette pieuse initiative, ou plutôt ce privilège appartenait, et à plus d'un titre, aux élèves du sanctuaire. »

Deux journaux de province se sont injuriés il y a quelques jours en se traitant de « sans-culottes. »

Un peu d'étymologie à ce propos :

« Ce n'est pas flatter pour les poètes et les gens de lettres peut-être; mais c'est à eux que fut appliquée la première appellation de « sans-culotte » qui devint, sous la Révolution, le terme pour peindre le plus sinistre des partis.

Le poète Gilbert, qui n'était pas plus riche que Coligny récemment mort à l'hôpital, et qui y mourut lui-même, comme chacun sait, avait, dans une de ses satires, fortement tancé les philosophes. L'un d'eux y répondit par une petite pièce de vers intitulée : « le sans-culotte », qui n'était autre que Gilbert.

A partir de ce moment, « les riches » — dit Mercier dans son *Nouveau Paris* — adoptèrent volontiers cette dénomination contre tous les auteurs qui n'étaient pas élégamment vêtus. »

Quant à l'introduction de cette expression dans la langue politique, elle est due au fougueux abbé Maury qui, interrompu dans un de ses discours à l'Assemblée nationale par les « déguenillés » des tribunes, se tourna vers le président et le pria de faire taire les « sans-culottes ». Les « déguenillés » prirent le mot au bon et s'en parèrent.

Robespierre, qui aimait à rire entre les loisirs de la guillotine, demandant un jour la fermeture d'un club de femmes dirigé par une actrice du temps, disait : Cette réunion de vraies sans-culottes ne peut pas durer plus longtemps. »

On a beaucoup parlé cette semaine, dit M. Philibert Audebrand, dans sa chronique de l'Illustration, d'une cérémonie nuptiale des plus imposantes, qui a eu lieu à la Sorbonne.

Un des arrière-neveux du cardinal de Richelieu, M. de Jumilhac, s'est marié avec la nièce d'Henri Heine et a tenu à faire bénir son union dans la chapelle même où repose l'homme d'Etat qui a répandu tant d'illustration sur sa famille. En effet, la tombe du grand ministre est toujours à la Sorbonne, ainsi que le dit une inscription latine; mais très peu de personnes savent ce qu'il y a sous ces pierres muettes. Apprenez qu'il ne s'y trouve plus qu'un corps sans tête, et voici comment :

En 1793, au moment où l'on jetait au vent les cendres des rois, à Saint-Denis, l'église de la Sorbonne fut envahie à son tour; on descella le monument du cardinal, en oubliant, pour sûr, combien

celui qui dormait en ce lieu avait enseigné l'art de décapiter l'aristocratie. La foule se mit à jouer avec le cadavre. Il s'agissait d'un duc, d'un cardinal; on n'en demandait plus. Mais, le lendemain, quand on voulut recueillir ces restes pour les remettre en place, on chercha en vain la tête, elle avait disparu.

Oui, par suite d'une curieuse ironie du sort, l'homme qui avait fait décoller les grands se trouvait tronçonné à son tour, et cette fois par un peuple qui ignorait ce qu'il faisait. Le plus bizarre de l'affaire, c'est que la tête du cardinal de Richelieu existe; elle est en ce moment la propriété de M. A..., ancien représentant du peuple à la Constituante de 1848. Comment cet honorable l'a-t-il eue? c'est ce qu'il ne m'est pas permis de vous apprendre. Il l'a, et il la conserve précieusement dans un étui de cuir de Russie, doublé de satin et de velours.

Encore très bien conservée, malgré les injures du temps, la tête du terrible cardinal a gardé quelque chose de la fière attitude que Philippe de Champagne lui a donnée dans son beau portrait. Elle est petite, fine, effilée, momifiée. Un jour, en la regardant, en la touchant même de ses mains, M. E. Dentu, l'éditeur du Palais-Royal, ne put retenir un léger mouvement d'effroi. Il lui semblait voir cette bouche s'ouvrir et dire d'un ton impératif, en s'adressant à Louis XIII :

— Sire, veuillez contresigner l'arrêt de mort de M. de Montmorency!

La gloire politique, voyez voyez ce que c'est!

## LETTERE DE PARIS

Correspondance particulière du Journal de Roubaix

Paris, 9 mars 1875.

En commençant cette lettre, il n'y a pas encore de ministère définitivement constitué. M. Buffet ne peut se décider à échanger la présidence de l'Assemblée contre la vice-présidence d'un conseil des ministres; il n'avait pas, ce matin, repris son mandat pour la formation d'un cabinet. Il s'agit de savoir si l'on se contentera du général de Cissey comme vice-président du nouveau ministère; le duc d'Audiffret-Pasquier en serait l'orateur.

Si le projet qui a été mis en avant, hier soir, venait à être maintenu, il y aurait dans ce ministère quatre membres de la droite: MM. de Cissey, de Montaignac, de Meaux et Wallon; deux membres du centre droit: MM. le duc d'Audiffret-Pasquier et le duc Decazes; trois membres du centre gauche: MM. Dufaure, Léon Say et Caillaux; mais les ducs d'Audiffret-Pasquier et Decazes sont maintenant bien plus avec la gauche qu'avec le centre droit, ce qui vaut à ces deux ducs toutes les sympathies de nos démocrates.

Le duc d'Audiffret-Pasquier ayant fait, à plusieurs reprises, des professions de foi républicaines, les démocrates regardent le ministère de l'intérieur, s'il est confié au duc d'Audiffret-Pasquier, comme étant en aussi bonnes mains que s'il était donné à l'un des purs de la gauche.

Nous verrons comment, avec un pareil patronage, M. le duc d'Audiffret-Pasquier parviendra à trouver une majorité.

Toutes les nouvelles de l'intérieur sont sans intérêt en présence des préoccupations que cause la crise ministérielle.

D'après une lettre de Metz, publiée par la Guyenne, un autre mandement du vénérable prélat de cette ville a été saisi par les autorités allemandes, ce mandement est celui relatif à l'encyclique du Souverain Pontife pour le jubilé. Notez que ce mandement se borne à reproduire l'encyclique papale, très inoffensive à coup sûr, laissant de côté la question politique et se renfermant dans le thème ordinaire à ces sortes de pièces, c'est-à-dire, réglant tout ce qui concerne les supplications à adresser à l'éternel et se terminant par un dispositif en quelque sorte consacré.

La même lettre cite un fils qui montre combien l'attachement à la France est resté encore vivace dans le cœur des populations annexées. Une veuve de Metz a un fils qui n'a pas fait d'option régulière parce qu'il n'était pas majeur en 1872, et qui s'est contenté comme tant d'autres de franchir la frontière et de passer en France. Dernièrement, la police de Metz a fait venir cette vieille femme à la permanence pour lui demander où était son enfant.

« — En France, donc! répondit-elle. — Mais il est allemand, votre fils; l'époque de son tirage au sort est arrivée et il faut qu'il revienne. — Je ne peux pas l'y forcer, s'il aime mieux rester là bas, cet enfant. — Faites bien attention, la mère, si votre fils ne satisfait pas à la loi du recrutement, vous ne le reverrez plus; il ne pourra revenir ni aujourd'hui, ni dans dix ans. — Est-ce que vous serez ici, dans dix ans?... »

Cette demande ingénue était partie comme une fusée, c'était bien le cri du cœur. Mais cet élan candide ne fut pas du goût des bureaux. Un procès-verbal fut dressé séance tenante et la mère du conscrit fut bel et bien condamnée à 3 thalers d'amende. Elle n'a pas encore très bien compris pourquoi on l'a fait comparaitre devant le tribunal.

La bourse de Paris est, en ce moment, en proie à une fièvre d'agiotage qui rappelle les scandales des derniers jours de l'empire. Le public est provoqué à mettre son argent dans les valeurs qui ne peuvent faire que des dupes et des victimes. Il faut se mettre en garde contre cette spéculation effrénée.

Puisque, par suite du ralliement

des affaires, il y a beaucoup de capitaux disponibles, il faut choisir des placements présentant des garanties sérieuses; voilà pourquoi je n'ai pas hésité à vous recommander, à plusieurs reprises, l'œuvre importante fondée par un certain nombre de nos principaux amis : la Caisse méridionale établie à Toulouse.

Le capital social, de trois millions, a produit un excédent de plus de 500 actions, ce qui va permettre à cette société de donner un nouveau développement à ses opérations. M. Jules Roussey, rédacteur de l'Union de Paris et de l'Echo de la Province à Toulouse, écrivait récemment dans ce dernier journal :

« Qu'on ne pense pas que la réussite de la Caisse Méridionale soit toute fortuite et doit être attribuée au hasard de certaines circonstances qui l'auraient favorisée; si cette réussite a eu lieu une fois, elle peut se reproduire d'autres fois et toujours, quand il se rencontrera des hommes réunissant les conditions nécessaires, et sachant le vouloir. »

Nous ne prétendons pas que ce soit sans difficulté, et nous croyons même que M. Marcellin-Lépine, l'honorable directeur général de cette compagnie, et l'initiateur de cette fondation, a eu bien des résistances à vaincre, bien des préjugés à combattre, mais, malgré tout, il n'en a triomphé que parce qu'il opérait dans les conditions du possible, et parce que son expérience des affaires, ses connaissances particulières en la matière lui avaient révélé d'avance les côtés pratiques du projet dont il poursuivait la réalisation. »

D'après le succès de cette œuvre, il y a tout lieu de croire que cet essai de décentralisation industrielle et financière ne demeurera pas isolé; on peut constater, en toute vérité, que les capitaux affluent dans nos départements et sont prêts à favoriser toute entreprise qui présentera des garanties, comme celles de la Caisse Méridionale.

P. S. — J'étais bien informé, en vous annonçant, hier soir, que les négociations ministérielles étaient définitivement rompues. Les nouvelles tentatives de ce jour n'ont pu aboutir à aucun résultat.

On en revient, ce soir, à un cabinet d'affaires où figureraient MM. Andrieu et Léon Renault.

Les gauches vont déposer une demande d'interpellation.

Nous marchons à l'inconnu. DE SAINT-CHÉRON.

## ASSEMBLEE NATIONALE

Séance du 9 Mars 1875.

M. BUFFET, président.

La séance est ouverte à 2 h. 30. La lecture du procès-verbal ne donne lieu à aucun incident.

M. Buffet remercie l'Assemblée de la confiance qu'elle lui a témoignée dans une circonstance douloureuse pour lui.

L'Assemblée reprend la troisième délibération sur le projet de loi relatif à la constitution des cadres.

M. Raudot développe, sur l'art. 2, un amendement qui est rejeté.

Le ministre de la guerre dépose, comme article additionnel à la loi de recrutement, un projet de loi ayant pour objet d'abréger les délais pour la mobilisation de la réserve.

L'urgence est déclarée et le projet est renvoyé à la commission de l'armée.

L'Assemblée reprend la discussion du projet de loi relatif aux cadres.

Sur l'article 4, qui fixe à 4 le nombre des compagnies de chaque bataillon, M. Jean Brunet développe un amendement portant que le nombre des compagnies sera de 6.

Le général Saussier combat cet amendement, qui est rejeté.

M. le colonel Denfert développe un autre amendement, qui est combattu par M. le rapporteur Chartron et par M. le ministre de la guerre, et est également rejeté.

M. Margaine développe son tour un amendement portant qu'il n'y aura qu'un capitaine par compagnie.

M. le général Loysel invoque les nécessités de l'avancement et conclut au rejet de l'amendement, qui est appuyé par le général Guillemaut et propose de donner deux lieutenants à chaque compagnie.

M. le ministre de la guerre combat l'amendement Margaine.

L'amendement Margaine est mis aux voix et adopté en remplacement de l'art. 3.

Le nouvel article est renvoyé à la commission, qui mettra les autres dispositions du projet en harmonie avec la disposition qui vient d'être votée.

Les deux premiers paragraphes de l'art. 4, relatif à la cavalerie, sont adoptés.

M. de Malarte développe sur le paragraphe 3 un amendement qui est rejeté.

La suite de la discussion est renvoyée à demain. La séance est levée à 5 h. 40.

L'Assemblée a nommé, aujourd'hui, ses bureaux. En voici la composition :

Présidents : 1. Duclerc. — 2. Fourichon. — 3. Brisson. — 4. Kerdrel. — 5. Baze. — 6. Corbon. — 7. Ferry. — 8. Humbert. — 9. Lacaze. — 10. La Rochette. — 11. Benoist-d'Azay. — 12. Raudot. — 13. Rémusat. — 14. Ernest Picard. — 15. Laboulaye.

Secrétaires : 1. Roux. — 2. L'Ébraly. — 3. Salvandy. — 4. De Saint-Pierre. — 5. Le Provost de Launay. — 6. Chardon. — 7. René Brice. — 8. Silva. — 9. Journault. — 10. Arthur de Chabaud-Latour. — 11. de Crussol. — 12. Tallon. — 13. Pouquet. — 14. Patisier. — 15. E. Millaud.

En résumé : 9 présidents appartiennent à la gauche et 5 à la droite. Les parties adverses se disputent l'élection de M. Fourichon dans le 2<sup>e</sup> bureau.

En démolissant un caveau, rue Royale, 56, à Lille, l'entrepreneur, M. Laurence, a découvert des os humains et un crâne.

Dans sa séance du 8 mars, le 2<sup>e</sup> Conseil de guerre, sous la présidence de M. le colonel de la Poterie, commandant la place, a jugé les affaires suivantes :

Fuscien-Louis-Joseph Hugot, soldat au 33<sup>e</sup> de ligne, fait partie de la deuxième portion du contingent de la classe 1872, et a été retenu au corps pour cause d'inconduite, quand les jeunes gens de sa classe ont été renvoyés dans leurs foyers. Cet homme, qui a déjà subi deux ans de prison pour coups et blessures volontaires, ne s'est pas corrigé; d'un caractère irascible, il ne veut pas se soumettre aux règles de la discipline, et préfère, dit-il, aller au bagne, que de rester à son régiment.

Le 7 février dernier, étant en cellule de correction, il brisa la fenêtre et le grillage extérieur. Placé ailleurs, il committit les mêmes dégâts, démolit le lit de camp et jeta des briques sur les

Le célèbre sculpteur Carpeaux, dont la santé donne malheureusement de grandes inquiétudes à ses amis, vient de faire cadeau au musée de Valenciennes d'une statue de Watteau.

Une lettre de Carpeaux recommanda de n'exposer son œuvre que sur un piédestal dont il a fourni le projet. L'administration, respectant fidèlement le désir exprimé par le grand artiste, la statue (qui n'est, croyons-nous, qu'une esquisse), est restée dans sa caisse, ce qui ne nous permet pas, dit le *Courrier du Nord*, de pouvoir en parler.

Nous dirons cependant que Carpeaux la considère comme l'une des meilleures productions de son admirable ciseau.

Un nouvel assassinat vient d'être commis à Cambrai. On écrit au *Propriétaire* qu'avant-hier dimanche, vers sept heures du matin, des ouvriers ont retiré du port Cantimpré, le cadavre du nommé A. Lefebvre, âgé de 61 ans, journalier. Au premier aspect on remarqua que sa mort n'était point accidentelle. La figure, en effet, portait des traces de blessures, et l'examen médical est venu établir que Lefebvre avait été assommé dans la nuit du 6 au 7 de ce mois, avant d'avoir été jeté dans le canal, où il paraît n'avoir séjourné que quelques heures.

Le vol aurait été le mobile du crime, car Lefebvre avait touché le 6, dans la soirée, une somme de 8 ou 10 fr., qui a disparu, ainsi que tous les objets qu'il portait.

Une enquête est ouverte.

En démolissant un caveau, rue Royale, 56, à Lille, l'entrepreneur, M. Laurence, a découvert des os humains et un crâne.

Dans sa séance du 8 mars, le 2<sup>e</sup> Conseil de guerre, sous la présidence de M. le colonel de la Poterie, commandant la place, a jugé les affaires suivantes :

Fuscien-Louis-Joseph Hugot, soldat au 33<sup>e</sup> de ligne, fait partie de la deuxième portion du contingent de la classe 1872, et a été retenu au corps pour cause d'inconduite, quand les jeunes gens de sa classe ont été renvoyés dans leurs foyers. Cet homme, qui a déjà subi deux ans de prison pour coups et blessures volontaires, ne s'est pas corrigé; d'un caractère irascible, il ne veut pas se soumettre aux règles de la discipline, et préfère, dit-il, aller au bagne, que de rester à son régiment.

Le 7 février dernier, étant en cellule de correction, il brisa la fenêtre et le grillage extérieur. Placé ailleurs, il committit les mêmes dégâts, démolit le lit de camp et jeta des briques sur les

Le célèbre sculpteur Carpeaux, dont la santé donne malheureusement de grandes inquiétudes à ses amis, vient de faire cadeau au musée de Valenciennes d'une statue de Watteau.

Une lettre de Carpeaux recommanda de n'exposer son œuvre que sur un piédestal dont il a fourni le projet. L'administration, respectant fidèlement le désir exprimé par le grand artiste, la statue (qui n'est, croyons-nous, qu'une esquisse), est restée dans sa caisse, ce qui ne nous permet pas, dit le *Courrier du Nord*, de pouvoir en parler.

Nous dirons cependant que Carpeaux la considère comme l'une des meilleures productions de son admirable ciseau.

Un nouvel assassinat vient d'être commis à Cambrai. On écrit au *Propriétaire* qu'avant-hier dimanche, vers sept heures du matin, des ouvriers ont retiré du port Cantimpré, le cadavre du nommé A. Lefebvre, âgé de 61 ans, journalier. Au premier aspect on remarqua que sa mort n'était point accidentelle. La figure, en effet, portait des traces de blessures, et l'examen médical est venu établir que Lefebvre avait été assommé dans la nuit du 6 au 7 de ce mois, avant d'avoir été jeté dans le canal, où il paraît n'avoir séjourné que quelques heures.

Le vol aurait été le mobile du crime, car Lefebvre avait touché le 6, dans la soirée, une somme de 8 ou 10 fr., qui a disparu, ainsi que tous les objets qu'il portait.

Une enquête est ouverte.

En démolissant un caveau, rue Royale, 56, à Lille, l'entrepreneur, M. Laurence, a découvert des os humains et un cr